PROCÈS-VERBAL DE LA <u>SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE</u> DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE <u>17 NOVEMBRE 2021</u> À 16 H 30. PAR ZOOM

PRÉSENCES

Denis Miousse, président
Ginette Côté, vice-présidente
Manon Asselin, présidente-directrice générale et secrétaire
Johanne Beaudoin
David Bédard Méthot
Dave Charlton
Roger Dubé
Josée Francoeur
Michaël Lavigne
Clermont Martel
Benoit Méthot
Diane Ouellet
Jean-Pierre Porlier

Solange Turgeon

ABSENCES

Geneviève Fafard France St-Pierre Jean-Marie Vollant

Invités: Nathalie Castilloux, présidente-directrice générale adjointe

Membres de l'équipe de direction

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 34.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2021-11-152

Il est proposé et appuyé :

 D'adopter l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 17 novembre 2021 en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance publique régulière du 22 septembre 2021

Résolution 2021-11-153

Il est proposé et appuyé:

 D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 22 septembre 2021.

3.1.1. Affaires découlant de la séance publique régulière

La présidente-directrice générale, madame Manon Asselin, présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

• Régime d'emprunts à long terme au 31 décembre 2022

Le suivi a été effectué auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant ce sujet.

Désignation du responsable des approbations auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

La Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire a informé BAnQ que le CISSS désignait madame Marjolaine Chaussé comme responsable des approbations auprès de cet organisme. Les accès nécessaires ont été fournis à madame Chaussé par BAnQ.

• Démission d'un membre du conseil d'administration

Le processus visant à pourvoir le poste laissé vacant a été complété auprès du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) à la suite de la démission de la D^{re} Pascale Lafortune. Son remplaçant a été confirmé par résolution du conseil d'administration en séance spéciale tenue le 14 octobre dernier.

3.2. Séance spéciale du 14 octobre 2021

Résolution 2021-11-154

Il est proposé et appuyé :

• **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 14 octobre 2021.

Adopté à l'unanimité.

3.2.1. Affaires découlant de la séance spéciale

• Nomination au poste de directeur des soins infirmiers

La présidente-directrice générale indique que monsieur Sébastien Gaudreault entrera officiellement en poste le 22 novembre 2021.

Nomination au conseil d'administration – Membre désigné par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Le président souligne que le D^r David Bédard Méthot participe aujourd'hui à une première séance publique du conseil. Le président souhaite la bienvenue au D^r Bédard Méthot.

4. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

5. Rapport du président du conseil d'administration

Tout d'abord, le président est heureux de constater que la situation demeure sous contrôle en ce qui a trait à la COVID-19. Malgré quelques cas qui demeurent actifs sur la Côte-Nord, il espère que la situation mènera bientôt à de nouveaux allégements, en plus de ceux annoncés par le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, le 8 novembre dernier.

Il signale ensuite que le ministre Dubé nous a rendu visite hier à Sept-Îles, ce qui lui a notamment permis de constater la désuétude des installations de l'urgence et du bloc opératoire de l'Hôpital de Sept-Îles. Le ministre a d'ailleurs confirmé que le Conseil du trésor avait donné son accord pour l'avancement du projet de réfection de l'urgence et du bloc opératoire de l'Hôpital de Sept-Îles.

Le président tient, par ailleurs, à souligner le travail réalisé par le comité de gouvernance et d'éthique pour s'assurer que le conseil d'administration améliore son efficacité et sa performance. Il tient aussi à signaler le travail du comité de vigilance et de la qualité, qui a récemment ajusté ses façons de faire afin de permettre une meilleure fluidité de l'information, et l'apport du comité ressources humaines qui assure, autant que possible, une stabilité au sein des équipes.

6. Rapport de la présidente-directrice générale

Madame Manon Asselin mentionne que plusieurs activités ont eu lieu depuis la dernière séance publique du conseil d'administration tenue le 22 septembre :

- Visite du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de procéder à l'évaluation de la qualité du milieu de vie des CHSLD de Sept-Îles, de Port-Cartier et de Blanc-Sablon.
- Plusieurs rencontres avec des parties prenantes :
 - Université Laval : pour discuter des prochaines étapes du groupe de médecine de famille universitaire (GMF-U) à Sept-Îles;
 - UQAC : pour discuter de l'entente entourant le dispensaire urbain pour l'enseignement clinique (DUEC) et des ouvertures possibles en enseignement au niveau du baccalauréat initial en soins infirmiers;
 - RUISS-UL : pour le développement de projets;
 - Cégep de Baie-Comeau : pour une possible collaboration concernant le programme de services préhospitaliers d'urgence dans le cadre d'une modernisation de l'offre de service de santé sur la Côte-Nord:
 - Rencontres avec les exécutifs syndicaux suivants à des fins collaboratives pour travailler ensemble à trouver des solutions pour faire face aux importants enjeux de main-d'œuvre :
 - APTS;
 - CSN (catégorie 2);
 - CSN (catégorie 3);
 - SIISNEQ.

La présidente-directrice générale souligne la bonne collaboration et l'ouverture des syndicats qui contribuent ainsi au mieux-être du personnel et de la population.

- Campagne de sensibilisation auprès des employés durant la Semaine nationale de santé et sécurité au travail (17 au 23 octobre).
- Lancement de la campagne Entraide en octobre.
- Gestion de plusieurs éclosions de COVID-19 au début d'octobre.
- Plusieurs plans de contingence générés en octobre en ce qui a trait à la vaccination obligatoire, ce qui a permis à notre organisation, grâce à ses employés engagés et conscients de l'importance de la vaccination, de conclure que le CISSS de la Côte-Nord était en bonne posture sur ce point.
- Signature, le 5 novembre dernier, de l'entente de la maison des aînés et maison alternative d'Havre-Saint-Pierre avec la Corporation des aînés de la Minganie. La présidente-directrice générale souligne l'excellente collaboration de la présidente de la Corporation, madame Carole Gasse, dans ce dossier.
- Visite des installations de Fermont par la présidente-directrice générale et visite d'une résidence à assistance continue (RAC) à Sept-Îles. La présidente-directrice générale mentionne qu'elle a rencontré une équipe de professionnels passionnément engagés. Madame Asselin poursuivra sa tournée des installations en se rendant en Basse-Côte-Nord à la fin du mois.
- Visite à Sept-Îles du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, qui a confirmé
 que le CISSS peut aller de l'avant avec le dossier d'affaires (plans et devis) pour les étapes conceptuelles
 du projet de l'urgence/bloc opératoire à Sept-Îles. Quelque 15 M\$, des 159 M\$ autorisés, ont été libérés à
 cette fin. Une fois cette étape réalisée, un appel d'offres sera lancé pour un début de construction souhaité
 en 2023.

En terminant, la présidente-directrice générale tient à souligner le travail exceptionnel des employés du CISSS de la Côte-Nord, peu importe où ils se trouvent sur le territoire, et elle se dit fière de faire partie d'une organisation aussi compétente et engagée envers la population.

7. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

8. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

9. Agenda de consentement

9.1. Affaires médicales

9.1.1. Nominations - Membres actifs

Résolution 2021-11-155

Attendu la demande de nomination du D^r Guillaume Simard, omnipraticien, numéro de permis 01750, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale » à l'installation de Schefferville;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-125);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Guillaume Simard, omnipraticien, numéro de permis 01750:
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Schefferville;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « médecine générale » pour la période du 17 novembre 2021 au 30 juin 2023;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle à la réception de la copie de son diplôme et à l'obtention d'un permis régulier auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ);
- Que cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-156

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Laurence Deschênes, omnipraticienne, numéro de permis 01838, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale (gériatrie et consultation externe générale) » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux:

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-126);

Il est proposé et appuyé:

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Laurence Deschênes, omnipraticienne, numéro de permis 01838;
- De lui accorder un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « médecine générale (gériatrie et consultation externe générale) » pour la période du 17 novembre 2021 au 30 juin 2023;
- Que cette nomination soit conditionnelle à la réception de la copie de son diplôme, à l'obtention d'un permis régulier auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ) et d'une troisième lettre de recommandation;
- Que cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-157

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Laurence Guertin, omnipraticienne, numéro de permis 01926, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale (mère-enfant incluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale) » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-127);

Il est proposé et appuyé:

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Laurence Guertin, omnipraticienne, numéro de permis 01926:
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « médecine générale (mère-enfant incluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale) » pour la période du 17 novembre 2021 au 30 juin 2023:
- Que cette nomination soit conditionnelle à la réception de la copie de son diplôme et à l'obtention d'un permis régulier auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ);
- Que cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

9.1.2. Nominations - Membres associés

Résolution 2021-11-158

Attendu la demande de nomination du D^r Guillaume Dumont, psychiatre, numéro de permis 05098, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée) – pédopsychiatrie, psychiatrie légale adulte » pour les installations de Sept-Îles et de Baie-Comeau;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-131);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Guillaume Dumont, psychiatre, numéro de permis 05098;
- De lui accorder un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord pour les installations de Sept-Îles et de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée) pédopsychiatrie, psychiatrie légale adulte » pour la période du 28 novembre 2021 au 30 juin 2023;
- Que cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-159

Attendu la demande de nomination du D^r Pierre Grondin, radiologiste, numéro de permis 87669, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « radiologie diagnostique, ultrasonographie, résonance magnétique, tomodensitométrie, mammographie » à l'installation de Baie-Comeau;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-130);

Il est proposé et appuyé:

- De procéder à la nomination du Dr Pierre Grondin, radiologiste, numéro de permis 87669;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « radiologie diagnostique, ultrasonographie, résonance magnétique, tomodensitométrie, mammographie » pour la période du 17 novembre 2021 au 30 juin 2023;

 Que cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-160

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Stéphanie Morneau, dentiste, numéro de permis 96769, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « dentisterie – santé publique » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux:

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-132);

Il est proposé et appuyé:

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Stéphanie Morneau, dentiste, numéro de permis 96769;
- De lui accorder un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « dentisterie santé publique » pour la période du 17 novembre 2021 au 30 juin 2023;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

9.1.3. Changements de statut

Résolution 2021-11-161

Attendu la demande formulée par le D^r Stéphane Trépanier, médecin spécialiste en santé publique, numéro de permis 11156, membre actif, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre associé, avec des privilèges en « santé publique et médecine préventive » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-129);

Il est proposé et appuyé:

• **D'approuver** le changement de statut du D^r Stéphane Trépanier, médecin spécialiste en santé publique, numéro de permis 11156, de membre actif à celui de membre associé, à compter du 17 novembre 2021;

- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « santé publique et médecine préventive » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- Que ce changement de statut soit conditionnel au respect des engagements de l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-162

Attendu la demande formulée par la D^{re} Mary Catherine Ozcelik, dentiste, numéro de permis 20412, membre associé, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre actif avec des privilèges en « dentisterie » pour l'installation de la Basse-Côte-Nord;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-128);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** le changement de statut de la Dre Mary Catherine Ozcelik, dentiste, numéro de permis 20412, de membre associé à celui de membre actif à compter du 6 décembre 2021;
- De lui octroyer des privilèges d'exercice en « dentisterie » pour l'installation de la Basse-Côte-Nord;
- **Que** ce changement de statut soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

9.1.4. Renouvellement de privilèges

Résolution 2021-11-163

Attendu les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 26 octobre 2021;

Attendu la recommandation du supérieur immédiat clinique (cogestionnaire médical, chef adjoint, chef de département ou directeur des services professionnels) concerné;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-133);

Il est proposé et appuyé :

• **De procéder** au renouvellement de privilèges des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens mentionnés dans le tableau annexé au procès-verbal, selon les informations et conditions inscrites pour chacun (annexe 1).

9.1.5. Démissions

Résolution 2021-11-164

Attendu la démission de la D^{re} Julie Marchand, pédopsychiatre, membre associé aux installations de Baie-Comeau et de Sept-Îles, transmise lors d'un échange écrit tenu le 11 juillet 2021 et confirmée par lettre en date du 28 septembre 2021;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-119);

Il est proposé et appuyé :

• **D'accepter** la démission de la D^{re} Julie Marchand, pédopsychiatre, numéro de permis 07477, à compter du 17 novembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-165

Attendu la démission du D^r Pierre Moore, omnipraticien, membre actif à l'installation de la Minganie, par lettre reçue le 24 septembre 2021 et annonçant son départ à la retraite en vigueur le 10 janvier 2022;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-136);

Il est proposé et appuyé:

• **D'accepter** la démission du D^r Pierre Moore, omnipraticien, numéro de permis 87308, à compter du 10 janvier 2022.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-166

Attendu la démission de la D^{re} Mireille Lavoie, omnipraticienne, membre actif à l'installation de la Minganie, par lettre reçue le 24 septembre 2021 et annonçant son départ à la retraite en vigueur le 31 janvier 2022;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-135);

Il est proposé et appuyé:

• **D'accepter** la démission de la D^{re} Mireille Lavoie, omnipraticienne, numéro de permis 88452, à compter du 31 janvier 2022.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-11-167

Attendu la démission de la D^{re} Marie-Christine Ouellet, omnipraticienne, membre actif à l'installation des Escoumins, par lettre reçue le 18 octobre 2021 et annonçant sa démission en vigueur le 20 décembre 2021;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-134);

Il est proposé et appuyé :

• **D'accepter** la démission de la Dre Marie-Christine Ouellet, omnipraticienne, numéro de permis 17458, à compter du 20 décembre 2021.

Attendu le départ à la retraite de la D^{re} Pascale Lafortune, interniste et membre actif à l'Hôpital de Sept-Îles, annoncé par lettre reçue le 16 septembre 2021;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-107);

Il est proposé et appuyé:

• **D'accepter** la démission de la D^{re} Pascale Lafortune, interniste, numéro de permis 96284, à compter du 17 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

9.1.6. Organigramme des départements cliniques de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire – Mise à jour

Résolution 2021-11-169

Attendu l'adoption de l'organigramme des départements et services, préparé par la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire (DSPEU);

Attendu que le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens recommande l'adoption de la modification par l'ajout d'un service clinique de pédopsychiatrie, en date du 12 octobre 2021 (résolution CMDP-2021-122);

Il est proposé et appuyé:

- **D'accepter** l'ajout du service clinique de pédopsychiatrie au sein du département de psychiatrie à l'organigramme de la DSPEU;
- **D'acheminer** le nouvel organigramme au ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, dans les délais prescrits.

Adopté à l'unanimité.

9.1.7. Chefferie du service de pédopsychiatrie

Résolution 2021-11-170

Attendu l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux:

Attendu les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

Attendu l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu l'avis favorable des membres du département régional de psychiatrie lors de leur rencontre tenue le 20 septembre 2020:

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-123);

Il est proposé et appuyé:

• **D'approuver** la nomination de la D^{re} Manon Charbonneau, numéro de permis 87185, à titre de cheffe du service clinique de pédopsychiatrie, et ce, rétroactivement au 20 septembre 2020.

9.1.8. Chefferie adjointe au département régional d'anesthésiologie

Résolution 2021-11-171

Attendu l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

Attendu l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu l'avis favorable des membres du département régional d'anesthésiologie lors de leur rencontre tenue le 29 septembre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-118);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D^r Daniel Lefebvre, numéro de permis 87239, à titre de chef adjoint du département régional d'anesthésiologie, à compter du 29 septembre 2021;
- **D'approuver** la nomination du D^r Sébastien Tousignant, numéro de permis 08176, à titre de chef adjoint du département régional d'anesthésiologie, à compter du 29 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

9.1.9. Chefferie adjointe par intérim du département régional d'imagerie médicale (radiologie diagnostique) – Démission

Résolution 2021-11-172

Attendu les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'adoption de l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu la lettre de démission transmise par le Dr Robert Gervais en date du 12 octobre 2021;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-124);

Il est proposé et appuyé :

• **D'accepter** la démission du D^r Robert Gervais, radiologiste à l'installation de Sept-Îles, numéro de permis 97231, à titre de chef adjoint par intérim au département régional d'imagerie médicale (radiologie diagnostique), à compter du 31 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

9.1.10. Demande de congé sans solde du docteur Jean-François Bouchard, omnipraticien

Conformément à l'article 3.8 des règlements de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le conseil d'administration est informé que le directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire a accordé un congé sans solde au Dr Jean-François Bouchard, omnipraticien, pour la période du 20 juin 2022 au 20 décembre 2022. Le Dr Bouchard a un statut de membre actif à l'installation de la Minganie.

10. Dossiers en cours

10.1. COVID-19 - Bilan épidémiologique et couverture vaccinale sur la Côte-Nord

Le docteur Richard Fachehoun, directeur de santé publique de la Côte-Nord, mentionne que la situation épidémiologique est actuellement caractérisée par une prédominance des cas dans la MRC de Manicouagan. Il mentionne que 60 cas sont actifs dans la région, dont 59 dans la Manicouagan où des mesures rehaussées ont été nécessaires, majoritairement dans les écoles primaires. Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 sur la Côte-Nord s'élève à 805 depuis le début de la pandémie.

Le docteur Fachehoun fait ensuite le point sur la couverture vaccinale par tranche d'âge (par MRC et pour la Côte-Nord). La couverture vaccinale chez les 18 à 39 ans (Côte-Nord) et pour le secteur de Caniapiscau (toutes tranches d'âge confondues) demeure sous optimale alors que 85 % des Nord-Côtiers de 12 ans et plus sont adéquatement vaccinés.

Madame Marie-Claude Quessy-Légaré, directrice de la vaccination et responsable du dépistage, ajoute que les équipes de vaccination sont toujours en action partout sur le territoire. De plus, l'administration d'une dose de rappel est en cours pour les résidents en CHSLD, en résidence privée pour aînés (RPA) de même qu'en ressource intermédiaire (RI), en ressource de type familial (RTF) et dans certains milieux de vie tandis que la prise de rendez-vous a débuté pour les personnes âgées de plus de 80 ans. Le calendrier de vaccination prévoit ensuite que celle-ci se poursuivra en ordre décroissant pour les autres groupes d'âge. La planification de la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans est en préparation, en attente de l'homologation du vaccin pour ce groupe d'âge.

Par ailleurs, un responsable du dépistage pour le CISSS de la Côte-Nord a été identifié et le déploiement de tests rapides est en cours dans différents secteurs.

11. Nouveaux dossiers

11.1. Politique de gestion des éclosions

Résolution 2021-11-173

Attendu que la présente politique permettra d'avoir une démarche claire et uniforme dans toutes les installations du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu qu'il est essentiel de circonscrire dans le temps les éclosions;

Attendu que le développement d'une culture organisationnelle est essentiel et que la clarification des rôles de chacun y contribue grandement;

Il est proposé et appuyé:

• D'accepter l'adoption de la politique de gestion des éclosions telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

11.2. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

11.2.1. Reconnaissance de nouveaux organismes

Résolution 2021-11-174

Attendu qu'il y a des besoins financiers de nouveaux organismes liés à la santé et aux services sociaux;

Attendu que le cadre de gestion ministériel du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est disponible depuis 2020;

Il est proposé et appuyé:

De permettre la reconnaissance de nouveaux organismes communautaires au PSOC.

11.2.2. Rehaussement budgétaire

Résolution 2021-11-175

Attendu le budget récurrent de 480 832 \$ alloué par le ministère de la Santé et des Services sociaux au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord pour le rehaussement du soutien à la mission globale des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires;

Attendu les balises ministérielles qui nous sont signifiées;

Attendu les balises pour déterminer le budget de base des organismes communautaires, selon le Cadre de reconnaissance et de financement des organismes communautaires de la Côte-Nord;

Attendu la démarche de concertation réalisée avec la Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord:

Attendu que, selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, il est de la responsabilité du CISSS de la Côte-Nord d'allouer les ressources financières aux organismes communautaires:

Il est proposé et appuyé :

- D'accepter la répartition de 5 000 \$ pour le rehaussement des 37 organismes communautaires n'ayant pas atteint 100 % du seuil prévu au Cadre régional, pour une somme totale de 185 000 \$:
- **D'accepter** la répartition de la somme résiduelle de 295 832 \$ pour que les organismes communautaires éligibles atteignent 81,01 % du seuil prévu au Cadre régional.

Adopté à l'unanimité.

11.3. Entente de gestion et d'imputabilité 2021-2022

Résolution 2021-11-176

Attendu que des cibles sont fixées dans l'entente de gestion et d'imputabilité;

Attendu que les directions impliquées ont été informées des cibles fixées dans l'entente de gestion;

Il est proposé et appuyé:

 D'adopter l'entente de gestion et d'imputabilité 2021-2022 du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.

Adopté à l'unanimité.

11.4. Unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM)/stérilisation

Résolution 2021-11-177

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord doit établir un cadre d'amélioration de la qualité des services de retraitement des dispositifs médicaux en choisissant un modèle sécuritaire, efficace et rentable:

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord souhaite établir un modèle d'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) au sein de l'établissement et développer une offre de service qui contribuera à l'harmonisation et à la qualité des pratiques liées au retraitement des dispositifs médicaux et ainsi offrir un meilleur service à la population nord-côtière;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord doit offrir des services de qualité en matière de retraitement des dispositifs médicaux, et ce, en harmonie avec les lois et les règlements;

Attendu que le comité de direction a adopté le scénario proposé lors de sa rencontre du 21 septembre 2021;

Il est proposé et appuyé:

- **D'adopter** le modèle hybride de centralisation d'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) à Sept-Îles et à Baie-Comeau avec des unités satellites pour les dentisteries;
- **D'autoriser** la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire (DSPEU) à planifier la mise en place du nouveau modèle, en collaboration avec les directions concernées;
- D'assurer les différents suivis nécessaires à la réalisation du projet.

Adopté à l'unanimité.

12. Rapports des comités

12.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 11 novembre 2021, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Voici les sujets abordés lors de cette rencontre :

- Affaires autochtones et sécurisation culturelle;
- Rapport Laurent Impacts sur notre organisation (deuxième partie);
- Résultats du sondage d'évaluation de la séance du conseil d'administration du 22 septembre 2021;
- Analyse des résultats des évaluations annuelles du conseil d'administration;
- Plan de formation pour les membres du conseil d'administration Suivi.

12.2. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 2 et le 9 novembre 2021, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de ces rencontres sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
 - 4 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 14 septembre 2021, 6 recommandations ont été complétées le 9 novembre 2021 et 62 dossiers demeurent en étude;
 - Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
 - o Promotion du régime d'examen des plaintes Semaine nationale des droits des usagers.
- Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique
 - Suivi Comité des usagers partenaires (comité expérience usager);
 - Comité de gestion des risques;
 - Sondage soutien à domicile;
 - Suivi des autres dossiers qualité.
- Autres dossiers
 - État d'avancement des travaux au triage;
 - o Rapport sur l'éclosion au centre hospitalier de Sept-Îles.

12.3. Comité des usagers

Monsieur Jean-Pierre Porlier mentionne que la Semaine nationale des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux est organisée chaque année par le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), en collaboration avec les comités des usagers et des résidents. Elle a pour objectif de renseigner les usagers sur leurs droits et de mettre en valeur le travail réalisé dans les établissements de santé et de services sociaux. L'édition 2021 s'est tenue du 9 au 15 novembre derniers, sous le thème « Réaffirmons les 12 droits des usagers ».

En lien avec cette semaine nationale des droits des usagers, le comité des usagers de Sept-Îles, en collaboration avec Cogeco Sept-Îles, dans le cadre de son émission NousTV, a réalisé une vidéo avec la participation de deux membres du comité des usagers de Sept-Îles et de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services. La vidéo est partagée à l'écran.

Par ailleurs, comme mentionné par le comité des usagers du CISSS (CUCI) lors de l'assemblée publique annuelle d'information du conseil d'administration du CISSS tenue le 16 novembre, monsieur Porlier rappelle que le comité des usagers du CPRCN (centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord) souffre d'un sous-financement important qui ne lui permet pas de se restructurer afin de tenir compte de la réforme du réseau de la santé et des services sociaux qui remonte à avril 2015.

Toutefois, une solution financière temporaire, d'une durée de six mois, issue des surplus budgétaires du CUCI, a permis de recruter une personne-ressource qui aura pour mandat de restructurer le comité des usagers du CPRCN en mettant sur pied des comités d'usagers et de résidents pour chacune de ses missions. Bien sûr, la recherche de solution se poursuit afin de pérenniser ce poste indispensable au soutien et à la réalisation du mandat des membres bénévoles qui siègent à ce comité.

C'est donc avec plaisir que les membres du comité des usagers du CPRCN accueilleront, demain soir, lors de leur réunion, la nouvelle personne-ressource, soit madame Julie Laprairie, qui, par son ouverture d'esprit et ses valeurs d'entraide, d'éthique et de justice, a su convaincre le comité de sélection qu'elle est la bonne personne pour relever ce grand défi.

12.4. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 16 novembre 2021. Le président du comité de vérification, monsieur Michaël Lavigne, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Recommandations du rapport financier trimestriel (AS-617);
- Formation pour les administrateurs du conseil d'administration.

12.4.1. Rapport financier trimestriel au 11 septembre 2021

Résolution 2021-11-178

Attendu les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

Attendu que, selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

Attendu que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

Attendu la démarche conjointe avec le MSSS afin de trouver des solutions pérennes;

Attendu la recommandation favorable du comité de vérification;

Il est proposé et appuyé:

- **D'adopter** le rapport trimestriel de la période 6, se terminant le 11 septembre 2021, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision déficitaire de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de 64 660 698 \$;
- **D'autoriser** le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

12.5. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 10 novembre 2021. La présidente du comité ressources humaines, madame Solange Turgeon, fait part des sujets abordés lors cette rencontre :

- Mesures spéciales visant à contrer la pénurie de main-d'œuvre Catégorie 1;
- Circulaire visant les règles du recours à la main-d'œuvre indépendante;
- Vaccination obligatoire;
- Recommandation de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) Réintégration de travailleuses enceintes;
- Déploiement des conventions nationales SIISNEQ et CSN;
- Planification de la période des Fêtes.

13. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est ajouté aux affaires nouvelles.

14. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de 15 minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

15. Clôture de la séance

Résolution 2021-11-179

Il est unanimement résolu :

• **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 17 novembre 2021 à 19 h 06.

Denis Miousse Président Manon Asselin Secrétaire

ANNEXE 1 – Renouvellement de privilèges (point 9.1.4)

Nom	No permis	Spécialité	Installation principale	Installation secondaire	Statut	Privilèges	Condition(s)	Durée du renouvellement
D ^r David Bédard- Méthot	19801	Interniste	Sept-Îles		Membre actif	et interprétation pour le monitorage de la tension artérielle ambulatoire, hospita- lisation soins intensifs, clinique externe, chimiothérapie et échographie cardiaque transthoracique)	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
D ^{re} Line Blackburn	86057	Obstétricienne- gynécologue	Baie- Comeau		Membre actif	Obstétrique-gynécologie, cliniques externes, clinique GARE, centre mère-enfant, bloc opératoire, sans échographie sauf d'urgence	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).	Du 13 janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
D ^{re} Manon Charbonneau	87185	Pédopsychiatre	Sept-Îles		Membre actif	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée) et pédopsy- chiatrie – pédopsychiatrie légale	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).	Du 1 ^{er} février 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
D ^r Louis-André Chartrand	81021	Cardiologue	Sept-Îles	Basse- Côte-Nord	Membre actif	Cardiologie – Tapis roulant, échographie cardiaque et transœsophagienne ainsi qu'en ECG (adulte, pédiatrique et ambulatoire), stimulateur cardiaque, clinique externe, hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, lecture et interprétation pour le monitoring de la tension artérielle	Que le D' Louis-André Chartrand se conforme à l'article 9.5 du règlement du département régional de médecine spécialisée qui prévoit notamment : « [] S'il n'y a qu'un seul membre dans le service, il devra aviser le chef ou le chef adjoint de département ainsi que le DSPEU de ses absences pour formation médicale continue, congrès et vacances trente (30) jours à l'avance »; Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
D ^{re} Michèle Cloutier	84289	Omnipraticienne	Baie- Comeau		Membre associé	Médecine générale – santé mentale	Que ce renouvellement soit conditionnel à ce qu'elle soit joignable en tout temps pour les patients dont elle est responsable; Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023 (2 ans)
D' Félix Fontaine	19514	Omnipraticien	Minganie		Membre actif	Médecine générale (hospitalisation, urgence, clinique externe, suivi obstétrique, dispensaire)	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).	Du 1 ^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2024 (3 ans)

Nom	No permis	Spécialité	Installation principale	Installation secondaire	Statut	Privilèges	Condition(s)	Durée du renouvellement
D ^{re} Isabelle Gingras	06391	Psychiatre	Sept-Îles		Membre actif	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation courte durée), pédopsychiatrie et psychiatrie légale adulte	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect du code de déontologie du Collège des médecins du Québec (CMQ), plus particulièrement en lien avec les relations avec les confrères et autres professionnels;	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 (1 an)
							Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).	
D ^{re} Camille Hortas- Laberge	20134	Omnipraticienne	Basse- Côte-Nord		Membre actif	Médecine générale (urgence, hospitalisation, consultation dans les CLSC, participation à la garde et toutes activités du département déterminées par le cogestionnaire médical)	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).	Du 20 novembre 2021 au 19 novembre 2024 (3 ans)
D ^r Ali Khalifa	27019	Dentiste	Fermont	Basse- Côte-Nord	Membre associé	Dentisterie	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements de l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
D ^r Stéphane Kunicki	13506	Psychiatre	Baie- Comeau	Sept-Îles	Membre associé	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation courte durée), pédopsychiatrie et psychiatrie légale	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
D ^{re} Justine L'Heureux	20409	Dentiste	Fermont		Membre actif	Dentisterie	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements de l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
D ^r Rémi Mercier	03450	Omnipraticien	Les Escoumins		Membre associé	Médecine générale (consultation en bureau)	Que ce renouvellement soit conditionnel à ce que le D' Rémi Mercier respecte les exigences de prise en charge, comme convenu avec le cogestionnaire médical de l'installation des Escoumins;	Du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 (1 an)
							Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).	
Dre Ngoc-Nga Nguyen	94744	Dentiste	Basse- Côte-Nord		Membre actif	Dentisterie	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements de l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)
Dre Marie-Chantale Pelletier	19305	Dentiste	Basse- Côte-Nord		Membre actif	Dentisterie	Que ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements de l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 (3 ans)